



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de l'enfance

Question écrite n° 6439

Texte de la question

M Jean-Marie Daillet demande à Mme le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, charge de la consommation, de lui préciser les perspectives de la mise en place de la Campagne nationale sur la sécurité des enfants à la maison qui devait être lancée au second semestre 1988, ainsi qu'elle l'indiquait au conseil des ministres du 4 juillet 1988.

Texte de la réponse

Reponse. - La campagne sur la sécurité domestique, lancée le 15 novembre 1988, se concrétise par différentes initiatives. En premier lieu, un comité de campagne, réunissant une cinquantaine d'experts a été constitué. Il s'agit de chercheurs, de médecins, d'assureurs, de fabricants et distributeurs, de représentants de l'administration et d'associations de consommateurs. Ces experts ont constitué cinq groupes de travail, sur les thèmes suivants : produits toxiques et dangereux ; jouets et articles de puériculture ; équipement et logement ; éducation, formation et information ; épidémiologie et coûts. Ces groupes ont pour mission de proposer au Gouvernement des mesures permettant d'améliorer la sécurité domestique. Par ailleurs, de nombreux documents destinés au public ont été réalisés, sous forme de brochures, affichettes, autocollants, en même temps qu'un spot télévisé destiné à sensibiliser le grand public a été diffusé du 15 novembre au 5 décembre 1988. Les cinquante passages de ce spot analysés récemment dans un test d'évaluation ont démontré que son but avait été largement atteint. Ce spot sera diffusé à nouveau dans la première quinzaine du mois de mai 1989. Deux rencontres régionales, à Rouen et à Valence, ont déjà été organisées. Elles ont permis de mettre en valeur des initiatives locales intéressantes, et de réfléchir aux actions concrètes à mettre en place. Trois nouvelles rencontres régionales auront lieu au cours du premier trimestre. Enfin, le 18 mai 1989, se tiendra au centre de conférences de la cité des sciences de La Villette un colloque national qui permettra de faire la synthèse des propositions émises lors des réunions régionales et des réflexions des groupes de travail du comité de campagne. Cette manifestation devrait permettre de proposer au Gouvernement des mesures prioritaires destinées à lutter contre ce fléau afin de les soumettre à un comité interministériel consacré à la sécurité domestique.

Données clés

Auteur : [M. Daillet Jean-Marie](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6439

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : consommation

Ministère attributaire : consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3486